



RAPPORT D'ÉVALUATION

de la convention de subventionnement 2009-2012

entre

la République et canton de Genève

ci-après l'Etat de Genève

la Ville de Genève

ci-après la Ville

et la Fondation de L'Orchestre de Chambre de Genève

ci-après la FOCG

Mars 2012

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
2. EVALUATION	4
2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de la FOCG et le cadre de la politique culturelle de la Ville et de l'Etat de Genève	4
2.2. Relations entre les parties signataires	4
2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents	4
2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties	4
2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord	5
2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties	5
2.3.1. Réalisation des engagements de la FOCG	5
2.3.2. Réalisation des engagements des collectivités publiques	7
2.3.3. Bilans financiers et comptables	8
2.4. Réalisation des objectifs de la FOCG	10
3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	18
3.1. Bref rappel historique	18
3.2. La transition	18
3.3. L'ère Greilsammer	18
3.4. L'avenir	19
ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD	21
ANNEXE 2 : TABLEAU COMPARANT LE PLAN FINANCIER, LES BUDGETS ET LES COMPTES	23

1. Introduction

1.1. Contexte de l'évaluation

Le 26 juin 2008, la Ville, l'Etat de Genève et la FOCG ont signé une convention de subventionnement pour la période 2009-2012.

Cette convention arrive donc à échéance le 31 décembre 2012. Conformément à l'article 22 de celle-ci, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité. La présente évaluation porte sur les activités et les résultats des exercices 2009, 2010 et 2011 et des éléments connus de 2012.

1.2. Démarche

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentants des signataires de la convention, qui n'ont pas fait appel à une instance d'évaluation externe.

Les représentants de la Ville, de l'Etat de Genève et de la FOCG se sont réunis à deux reprises pour discuter du contenu de ce rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par la Ville, l'Etat de Genève et le projet artistique de la FOCG, les charges financières liées à la gestion de la FOCG, les engagements des parties ainsi que les réalisations de la FOCG. Ces objectifs ont été évalués selon les critères définis dans l'annexe 4 de la convention.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de la FOCG et le cadre de la politique culturelle de la Ville et de l'Etat de Genève

La convention confirme que le projet culturel de la FOCG (l'article 5) correspond à la politique culturelle de la Ville et de l'Etat de Genève (article 3), cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (annexe 4). Atteint

Le projet artistique et culturel de la FOCG mené à bien durant la période évaluée correspond au projet défini dans la convention. Il est en accord avec le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques. Cet aspect est repris en détail aux points 2.3 et 2.4.

2.2. Relations entre les parties signataires

2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents

Dans les limites de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001 (LIPAD), les parties se communiquent toute information utile à la mise en œuvre de la présente convention (art. 20). Atteint
Toutes les informations seront communiquées par écrit aux personnes dont les coordonnées figurent à l'annexe 5 de la présente convention.

Les informations utiles sont transmises. Toutefois, le Service cantonal de la culture ne reçoit pas toutes les informations, car elles sont plutôt transmises à la représentante de l'Etat de Genève au Conseil de fondation. La FOCG veillera à garder contact avec le Service cantonal de la culture.

2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties

La Ville, l'Etat de Genève et la FOCG entretiennent de bons contacts et sont satisfaits de la qualité de leur collaboration.

2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord

Chaque année, au plus tard le 15 mars, la FOCG fournit à la Ville et à l'Etat de Genève :

- ses états financiers établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC;
- son rapport d'activités intégrant le tableau de bord avec les indicateurs de l'année concernée.

Le rapport d'activités annuel prend la forme d'une auto-appréciation de l'exercice écoulé. Il met en relation les activités réalisées avec les objectifs initiaux et explique l'origine des éventuels écarts.

Les comptes audités et le rapport des réviseurs seront remis à la Ville et à l'Etat de Genève au plus tard le 30 avril.

(art. 8)

Les documents ont été remis dans les délais.

Le 31 octobre 2011 au plus tard, la FOCG fournira à la Ville et à l'Etat de Genève un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (2013-2016) (art. 7).

Le plan financier 2013-2016 a été remis dans les délais.

2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Dans ce chapitre sont évalués les engagements mesurables de la FOCG, de la Ville et de l'Etat de Genève. Les engagements de la FOCG en termes d'activités annuelles sont évalués au point 2.4.

2.3.1. Réalisation des engagements de la FOCG

La FOCG s'engage à être le bénéficiaire direct de l'aide financière. Il ne procédera à aucune redistribution sous forme de subvention à des organismes tiers.

Conformément à l'article 8 de la LIAF (D1 11), la FOCG s'oblige à solliciter tout appui financier public et privé auquel il peut prétendre. Ces appuis ne doivent toutefois pas entrer en contradiction avec les principes régissant la politique générale de la Ville et de l'Etat de Genève (art. 6).

La FOCG est très active dans la recherche de fonds privés.

Depuis 2010, la Fondation Hans Wilsdorf a augmenté de manière substantielle sa contribution annuelle et l'a transformée en garantie de déficit.

Mentionner le soutien de la Ville et de l'Etat de Genève sur tout document promotionnel produit par la FOCG. Atteint

Les armoiries de la Ville et de l'Etat de Genève doivent également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents (art. 9).

La FOCG mentionne le soutien de la Ville et de l'Etat de Genève sur ses documents promotionnels.

Observer les lois, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (art. 10). Atteint

La création d'une convention collective pour les musiciens est en cours.
Les musiciens sont mensualisés, pour un taux d'activité variant entre 30 et 40%.

Mettre en place un système de contrôle interne adapté à sa mission et à sa structure (art. 11). Atteint

La FOCG a mis en place un système de contrôle interne.

Les comptes 2010 ont fait l'objet d'un contrôle ordinaire. En 2011, les directives de l'Etat de Genève ont été adaptées. Elles prévoient désormais un contrôle restreint pour les institutions recevant une subvention de l'Etat de Genève inférieure à un million de francs, ce qui est le cas de la FOCG.

Fin 2011, la Fondation Hans Wilsdorf a financé un audit sur l'organisation du personnel de la FOCG. Suite à cet audit, une restructuration est en cours.

S'engager à : Atteint

adopter et appliquer un plan de classement pour les archives administratives;

ne pas détruire les archives administratives susceptibles d'avoir une valeur archivistique durable;

constituer les archives historiques;

conserver les archives dans un lieu garantissant leur protection.

(art. 12)

La FOCG conserve toutes les archives de l'orchestre depuis sa création.

Utiliser des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement. Atteint

Respecter les principes du développement durable.

(art. 13)

La FOCG utilise des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement et respecte les principes du développement durable. Elle recycle le papier.

2.3.2. Réalisation des engagements des collectivités publiques

La FOCG est autonome quant aux choix de sa programmation artistique, dans le cadre des subventions qui lui sont allouées et en conformité avec l'annexe 1. Les collectivités publiques n'interviennent pas dans ses choix artistiques et de programmation (art. 14). Atteint

Les collectivités publiques ne sont pas intervenues dans les choix artistiques et de programmation.

La Ville s'engage à verser une aide financière d'un montant total de 2'720'000 F pour les quatre ans, soit un montant annuel de 680'000 F. L'Etat de Genève, par l'intermédiaire du DIP, s'engage à verser une aide financière d'un montant total de 2'840'000 F pour les quatre ans, soit un montant annuel de 560'000 F pour 2009 et de 760'000 F dès 2010. (art. 15) Atteint

Suite à la décision du Conseil municipal d'indexer les subventions régulières de 3,09% en 2010, la Ville a versé 701'000 F en 2010, 2011 et 2012 au lieu des 680'000 F mentionnés dans la convention.

L'Etat de Genève a versé les montants mentionnés dans la convention.

Les contributions de la Ville et de l'Etat de Genève sont versées en quatre fois, soit aux mois de janvier, avril, juillet et octobre. (art. 17) Atteint

La Ville ne peut pas effectuer son premier versement avant février. L'Etat de Genève effectue son premier versement le 20 janvier, ce qui permet à la FOCG de payer les salaires de janvier.

La Ville met à disposition de la FOCG la salle Ernest Ansermet durant 35 jours par année, conformément à la convention qu'elle a signée avec la Radio suisse romande concernant l'utilisation de cette salle. La valeur de cette mise à disposition est estimée à 30'000 francs par an. (art. 16) Atteint

La Ville a mis à disposition de la FOCG la salle Ernest Ansermet durant 35 jours par année.

2.3.3. Bilans financiers et comptables

La valeur de tout apport en nature qui serait accordé ponctuellement est indiquée par les deux collectivités publiques à la FOCG et doit figurer dans ses comptes (art. 16). Atteint

La FOCG fait figurer la valeur de tous les apports en nature dans ses comptes.

A l'échéance de la convention, la FOCG conserve définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué aux deux collectivités publiques. La FOCG assume également ses éventuelles pertes reportées (art. 19). Sera évalué au terme de l'exercice 2012

Au terme de l'exercice 2011, le découvert au bilan est de 936'934 F. La FOCG a pris des mesures afin de contrôler ses coûts durant les prochains exercices. La FOCG bénéficie également d'une garantie de déficit accordée par la fondation Hans Wilsdorf d'un montant total de 1'740'000 F pour les quatre exercices de la convention.

Un tableau détaillé comparant le plan financier de la convention, les budgets actualisés et les comptes figure à l'annexe 2. Les principaux écarts sont expliqués ci-dessous.

2009

Le total des charges et des produits a augmenté de plus de CHF 200'000.- (en chiffres ronds) par rapport au budget. Cette augmentation est due au grand nombre de concerts joués par l'orchestre (en tout 48), ce qui implique une augmentation du poste des salaires des musiciens ainsi qu'une augmentation des recettes propres, du mécénat et des partenaires. De plus, le Grand Théâtre de Genève a engagé L'OCG pour deux ballets (« Giselle » et « Roméo & Juliette »).

La contribution financière de la Fondation Hans Wilsdorf figure pour l'année 2009 dans les partenaires. Ce n'est qu'à partir de 2010 que la Fondation Hans Wilsdorf a décidé d'octroyer un soutien annuel substantiel, sous forme de garantie de déficit pendant 3 années consécutives.

2010

La baisse des produits en 2010 est due à la diminution des recettes propres en raison d'une diminution du nombre de concerts. L'OCG n'a été engagé qu'une fois au Grand Théâtre de Genève pour un opéra, « La Calisto ». Il y a également une diminution des partenaires, mais il convient de relever que la contribution de la Fondation Hans Wilsdorf ne figure plus dans les partenaires mais est comptabilisée pour les années 2010-2011-2012 en tant que créance au passif pour la somme de CHF 500'000.- chaque année. La dette envers la Fondation Hans Wilsdorf sera levée au terme de l'année 2012, soit au total CHF 1'740'000.-. Cette somme sera portée sur le compte produits « Mécénat, partenaires ».

2011

En 2011, il y eu une augmentation des charges ainsi qu'une diminution des produits. L'augmentation des charges est due à l'augmentation du poste des salaires administratifs. Pour cette année, deux postes à 100% sont intégrés dans les salaires administratifs, soit le

poste de directeur artistique ainsi que le poste d'administratrice. En 2010, le poste de secrétaire général est resté vacant durant plus de six mois.

Concernant la diminution des produits, le poste des « recettes propres » a fortement diminué (presque de moitié). L'orchestre n'a pas été engagé par le Grand Théâtre de Genève ni par le Concours de Genève. En effet, à part le concert de clôture de la Fête de la Musique, il n'y a pas eu d'autre collaboration entre L'OCG et le Concours de Genève cette année, le concours de l'automne 2011 étant dédié au chant et au piano, deux disciplines qui requièrent pour les épreuves avec orchestre des effectifs plus grands que celui de L'OCG.

L'OCG a été sollicité par deux fois par le Grand Théâtre de Genève. La première sollicitation est parvenue à l'administration de L'OCG en janvier 2011 pour un spectacle prévu en janvier 2012 (« Richard III » de Giorgio Battistelli). Cette invitation a dû être déclinée en raison de l'engagement déjà pris à cette époque de la deuxième résidence de L'OCG au Théâtre de la Gaîté lyrique de Paris. Par ailleurs, l'effectif d'orchestre de « Richard III » ne correspondait pas à celui de L'OCG. L'autre collaboration prévue était celle pour la création de l'opéra de Philippe Fénelon « JJR, citoyen de Genève » en septembre 2012. Or, L'OCG a appris au début du mois de décembre 2011 que le Grand Théâtre de Genève renonçait à cette collaboration, une autre institution genevoise ayant proposé ses services pour un coût moins élevé que L'OCG. Cette mise en concurrence d'autres institutions partenaires est vivement déplorée par L'OCG.

2012 (prévisions budgétaires)

Dans les comptes 2012, il y aura une diminution des charges et des produits. Le poste le plus touché est celui des recettes propres. En effet, en 2012, L'OCG n'a aucun engagement de la part du Grand Théâtre de Genève ainsi que du Concours de Genève. Le déficit de cet exercice sera couvert par la garantie de déficit de la Fondation Hans Wilsdorf.

2.4. Réalisation des objectifs de la FOCG

Les objectifs et les activités de la FOCG sont décrits dans la convention de subventionnement (à l'article 5 et à l'annexe 1). Les indicateurs commentés ci-dessous ont été définis par la Ville, l'Etat de Genève et la FOCG. Ils figurent à l'annexe 4 de la convention.

a) La meilleure qualité d'exécution possible

- présence de chefs et solistes de renom :

En 2009, Il faut signaler la pertinence du choix des chefs et des solistes, révélant au public genevois de nouveaux talents : les chefs François-Xavier Roth, Manuel Valdivieso, Domingo Garcia Hindoyan, les solistes Tedi Papavrami, Salem Abbouhd Ashkar, Gilles Apap, David Fray, Laurent Korcia ou confirmant des talents largement reconnus : Patrick Lange, François Guye, Nicolas Chalvin.

Dès 2010, avec l'arrivée de David Greilsammer à la tête de la direction musicale de L'OCG et Arie van Beek comme second chef invité privilégié, il y a moins de place pour inviter des chefs de renom. L'accent est donc mis sur la venue de chefs exceptionnels comme Tito Ceccherini, Jean Deroyer, Wilson Hermanto, Lavard Skou Larsen, Enrique Mazzola et Ivor Bolton qui dirigera en novembre 2012.

Quant aux solistes invités, la création d'un concert « carte blanche à un artiste » donne la chance à celui-ci d'amener tout son talent sur un concert. L'OCG a pu inviter en soirées exceptionnelles Sonia Wieder-Atherton (violoncelle) ainsi que les violoniste et altiste Henning Kraggerud et Ilya Gringolts.

Autour de ces cartes blanches, L'OCG a pu proposer des programmes originaux avec des solistes « hors des sentiers battus » comme le Quatuor Terpsycordes, Francesco Tristano (piano), Avi Avital (mandoline), Michaël Zismann (bandonéon), Lawrence Zazzo (contre-ténor), Johnny Rasse et Jean Boucault (chanteurs d'oiseaux), Isabelle Moretti (harpe), Gilad Harel (clarinette) ou plus traditionnels comme Arnaud Thorette (alto), Marie-Claude Chappuis (soprano), Laurent Naouri (baryton) et Istvan Vardai (violoncelle).

- reconnaissance du public :

De 2009 à 2012, le nombre d'abonnés a légèrement baissé, mais plus de billets ont été vendus les soirs des concerts. En questionnant les abonnés, L'OCG s'est rendu compte qu'ils changeaient de façon de faire, préférant ne pas s'engager sur l'année, mais venir néanmoins aux concerts au coup par coup. Ils restent donc fidèles à L'OCG, mais sans s'abonner. Les abonnements proposés dès la saison 2012-2013 tentent de contrer cette tendance, en créant par ailleurs une nouvelle catégorie plus accessible financièrement.

Afin d'attirer plus de jeunes aux concerts, L'OCG a développé depuis 2010 des accès facilités aux concerts pour ceux-ci : des tarifs réduits, l'accès gratuit pour les étudiants de la HEM, une nouvelle carte pass'jeunes et enfin un abonnement en 2012 qui offrira tous les concerts de L'OCG (9 concerts de soirée et 7 concerts Mozart) pour CHF 100.-.

L'agréable surprise se manifeste du côté des concerts de musique de chambre et des Ateliers-Rencontres. Ainsi, suite au lancement de ces formules lors de la saison 2010-2011, l'année 2011 est la première à servir de référence. Le constat est plus que positif : malgré des moyens réduits pour la communication de ces événements, le « bouche à oreille » a été le vecteur principal du succès de ces concerts, puisque 65 personnes en moyenne assistaient à chacun des concerts de musique de chambre, et 90 personnes en moyenne

étaient présentes aux Ateliers-Rencontres (avec un pic à 116 personnes lors de l'Atelier-Rencontre autour des chants d'oiseaux le samedi 26 mars 2011).

- reconnaissance des médias :

L'OCG a pu bénéficier de nombreuses publications dans les journaux et a notamment bénéficié d'une importante collaboration avec le journal Scènes Magazine.

Titres	2009	2010	2011	2012
Le Matin				2
Le Temps	6	3	9	4
Le Temps / sortir.ch	4	1	3	1
Migros Magazine			1	
Paris Match Suisse		2		
Scène Magazine	13	13	10	11
Tribune de Genève	13	2	6	2
Lettre du Musicien			1	
Radikal Hayat			1	
The Telegraph		1		
Time Out Istanbul			1	
Today's Zaman			1	
L'Express-L'Impartial				1
Hebdo	1			
Freiburger Nachrichten	1			
La Liberté	1			

Chaque année, David Greilsammer a pu présenter l'orchestre et annoncer les concerts à la télévision :

2009 : une fois à la Télévision Suisse Romande

2010 : une fois à la TSR et une fois à Léman Bleu

2011 : une fois à la TSR et une fois à Léman Bleu

2012 : deux fois à la TSR.

La radio, quant à elle, a diffusé de nombreux concerts et interviews :

		2009	2010	2011	2012
Espace 2	Interview/émission	1	3	8	2
Espace 2	Concerts diffusés	6	6	4	1
La première					2
World Radio Switzerland				2	
Radio Classique				1	
Radio Cité				3	
Radio France				1	

- concerts hors abonnement :

Dans son esprit d'ouverture, L'OCG a toujours participé à des concerts dans des cadres originaux (festivals ou autre). Par exemple :

- Janvier 2009 à l'Eglise de Saanen, concert d'ouverture du Festival "Sommets musicaux de Gstaad"

- Mai 2009 au Temple de la Madeleine, 500^e anniversaire de Calvin
- Septembre 2009 à la Grange de la Touvière, concert de clôture du magnifique "Festival Amadeus"
- Décembre 2009 au Victoria Hall : Concert de Noël avec le concours du Young People's Chorus of New York City
- Décembre 2009 : Prestation de serment du Conseil d'Etat
- Juillet 2010 : Paléo Festival de Nyon
- Août 2010 : Annecy Crescendo Festival
- Septembre 2010 : Festival de musique classique Montreux-Vevey – Septembre musical
- Octobre 2010 : Concert pour la Croix-Rouge vaudoise
- Décembre 2010 : Concert de Noël sur le thème des tangos
- Février 2011 : Concert à Bienne, échange avec l'Orchestre Symphonique de Bienne
- Juin 2011 : Concert lors du Festival international de musique d'Istanbul
- Novembre 2011 : Résidence à la Gaîté Lyrique, Paris
- Décembre 2011 : Concert de Noël autour de la Folie
- Janvier 2012 : Festival Antigal, Genève, concert à l'aéroport
- Mars 2012 : Ouverture du Festival Archipel
- Avril 2012 : Premier concert au Flux Laboratory, Carouge
- Avril 2012 : Ouverture du festival Electron à l'Usine
- Mai 2012 : Résidence à la Gaîté Lyrique, Paris

- enregistrements :

Outre les CD que L'OCG a eu la chance d'enregistrer avec les lauréats du Concours de Genève, il faut noter principalement l'enregistrement d'un programme Mozart sous le label SONY Classical qui sortira à la fin de l'année 2012. Au programme, Interludes du *Roi Thamos*, Symphonie n° 23 et Concerto pour piano n° 9 de W.A. Mozart ainsi qu'une œuvre d'un compositeur genevois, Denis Schuler « In between », commande 2009 de L'OCG.

b) La variété dans le choix des répertoires et des œuvres jouées lors des concerts d'abonnement ou de soirée

Période baroque/classique

JEAN-SEBASTIEN BACH

Concerto pour piano & orchestre en fa mineur BWV1056 (interprété à l'accordéon)
Concerto pour 3 pianos & orchestre en ré mineur BWV1063
Concerto pour piano & orchestre en ré mineur BWV1052 (interprété à la mandoline)
Concerto pour 4 pianos & orchestre en la mineur BWV1065
Concerto brandebourgeois n°3 en sol majeur BWV1048
Concerto pour deux violons en ré mineur BWV1043
L'Art de la Fugue | Contrapuncti

LUDWIG VAN BEETHOVEN

Concerto pour piano & orchestre n°3 en do mineur Op.37
Romance n°2 pour violon & orchestre en fa majeur Op.50
Symphonie n°1 en do majeur Op.21
Symphonie n°6 en fa majeur Op.68 | 2^{ème} mouvement
Coriolan | ouverture
Créatures de Prométhée Op.43
Messe en do majeur Op.86

HEINRICH BIBER « Battalia a 10 » en ré majeur | mouvements 1, 2 & 4

JEAN-BODIN DE BOIMORTIER Sonate en sol mineur pour deux bassons et continuo RV81

GEORG FRIEDRICH HAENDEL Fireworks music

Judas Maccabeus | ouverture

Alexander Balus | aria « Convey me to some peaceful shore »

Messiah | aria « He shall feed his flock like a shepherd »

Theodora | aria « With darkness deep as is my woe »
Serse | air de Serse « Crude furie »
Jules César | ouverture
JOSEPH HAYDN Symphonie n°83 en sol mineur HOB. I:83, « La Poule » | 1^{er} mouvement
Symphonie n°90 en do majeur HOB. I:90
Les Sept dernières paroles du Christ en croix
Concerto n°1 pour violoncelle en do majeur
L'Isola disabitata | ouverture
Orlando Paladino | ouverture
JEAN-BAPTISTE LULLY Le Bourgeois Gentilhomme | Marche pour la Cérémonie des Turcs
CLAUDIO MONTEVERDI L'Orfeo
WOLFGANG AMADEUS MOZART
Concerto pour piano n°8 en do majeur KV246
Concerto pour piano n°9 en mi bémol majeur KV271
Concerto pour piano n°13 en do majeur KV415
Concerto pour piano n°17 en sol majeur KV453 | 3^{ème} mouvement
Concerto pour piano n°24 en do mineur KV491
Concerto pour piano n°22 en mi bémol majeur KV482 | andante
Concerto pour piano n°27 en si bémol majeur KV595
Concerto pour clarinette en la majeur KV622
Symphonie n°23 en ré majeur KV181
Symphonie n°25 en sol mineur KV183
Symphonie n°31 en ré majeur KV297 « Paris »
Symphonie n°40 en sol mineur KV550
HENRY PURCELL Abdelazer | rondeau
JEAN-PHILIPPE RAMEAU Zoroastre | ouverture
Les Boréades | contredanse en rondeau
Les Indes Galantes | air des sauvages
Platée | ouverture
JEAN-JACQUES ROUSSEAU Pygmalion
ANTONIO VIVALDI
L'Olimpiade RV725 | ouverture
Concerto pour cordes en sol mineur RV157
Concerto grosso de l'Estro Harmonico Op.3 n°11 en ré mineur RV565
Concerto pour luth en ré majeur RV93 (interprété à la mandoline)
Concerto pour violon, flûte, hautbois et basson en fa majeur RV570 « La Tempête »
Concerto pour violon et viole de gambe en la majeur RV546 | 2^{ème} mouvement
Concerto pour petite flûte en la mineur RV455
Concerto pour flûte en ré majeur RV428, « Il Gardellino » | 1^{er} mouvement
Concerto pour deux violoncelles en sol mineur RV531 | 1^{er} mouvement
Orlando Finto Pazzo | ouverture
Les Quatre Saisons | Le Printemps | 1^{er} mouvement
JAN DISMAS ZELENKA « Sinfonia a 8 concertanti » en la mineur ZWV189 | menuets I & II

Période romantique

HECTOR BERLIOZ Cléopâtre – scène lyrique
JOHANNES BRAHMS
Symphonie n°2 en ré majeur Op.47
Concerto pour violon et orchestre en ré majeur Op.77
FRÉDÉRIC CHOPIN Concerto pour piano n°1 en mi mineur Op.11
ARCANGELO CORELLI Concerto grosso en fa majeur Op.6 n°2
ANTONIN DVORAK Sérénade pour instruments à vent Op.44
FRANZ SCHUBERT Symphonie n°8 D759 « Inachevée »
ROBERT SCHUMANN Konzertstück pour quatre cors et orchestre Op.86
RICHARD WAGNER Wesendonk Lieder (arr. Henze)

Début du XXe siècle

BELA BARTOK Danses roumaines pour petit orchestre
CLAUDE DEBUSSY Prélude à l'après-midi d'un faune

MANUEL DE FALLA Concerto pour clavecin, flûte, hautbois, clarinette, violon & violoncelle
JOHAN HALVORSEN Danses norvégiennes n°1 et n°2 pour violon & orchestre
CHARLES IVES The Unanswered Question
FRANK MARTIN Pavane couleur du temps
Concert pour clavecin & petit orchestre
BOHUSLAV MARTINU Concerto pour quatuor à cordes & orchestre H207
Rhapsodie pour alto et orchestre H337
FRANCIS POULENC Sinfonietta
MAURICE RAVEL Ma Mère l'Oye
Le Tombeau de Couperin
Concerto pour piano & orchestre en sol
ALBERT ROUSSEL Le Festin de l'Araignée Op.17
ARNOLD SCHÖNBERG Trois pièces pour orchestre de chambre Op.6
JEAN SIBELIUS Concerto pour violon en ré mineur Op.73
RICHARD STRAUSS Suite de danse d'après Couperin
Concerto pour hautbois & orchestre en ré majeur Op.144
IGOR STRAVINSKY Concerto pour orchestre à cordes en ré majeur
JOHAN SVENDSEN Romance pour violon & orchestre
RALPH VAUGHAN WILLIAMS Fantaisie sur un thème de Thomas Tallis

Fin du XXe siècle et compositeurs encore vivants

SERGEÏ ABIR Klezmer's smile (Fantaisie sur des thèmes traditionnels)/ Commande de L'OCG 2012
JOHN ADAMS Concerto pour violon et orchestre et Shaker Loops
OFER BEN-AMOTS Klezmer-Concertino pour clarinette, mandoline et orchestre de chambre
MALCOLM ARNOLD Concerto n°2 pour clarinette Op.115
SAMUEL BARBER Adagio for strings
LEONARD BERNSTEIN West side story | « Somewhere »
LEO BROUWER Concerto Elegiaco n°3 pour guitare | 1^{er} mouvement
AARON COPLAND Concerto pour clarinette
Appalachian Spring Suite
« Hoe down » de Rodeo Suite
GYÖRGY KURTÁG « Quasi una Fantasia » pour piano et orchestre
GYÖRGY LIGETI Concerto pour violon & orchestre
FLORENTINE MULSANT Quatre nocturnes Op.37 | 2009
MAURICE OHANA Anneau du Tamarit pour violoncelle & orchestre
DENIS SCHULER « In-between » création mondiale – commande de L'OCG 2010
SALVATORE SCIARRINO « Autoportrait de la nuit »
CLAIRE-MELANIE SINNHUBER « Joyeusetés et autres » pour récitant & orchestre

c) La complémentarité avec les autres acteurs de la vie musicale à Genève et ailleurs (dans le sens de "cultiver la différence")

Outre les diverses collaborations avec les organismes culturels genevois (voir point d), L'OCG a développé son réseau de partenaires culturels en s'associant avec :

- des danseurs de grande renommée installés à Genève (Compagnie Gilles Jobin ainsi que Foofwa d'Immobilité)
- des lieux de concert ou des festivals « différents » (Flux-laboratory à Carouge, Antigel, l'Usine et le festival Electron).

L'OCG a également créé deux nouvelles façons de « se faire entendre » en élaborant une saison de musique de chambre et des Ateliers-rencontre.

Saison de musique de chambre

La première saison de musique de chambre a débuté en décembre 2010. Cela permet aux musiciens d'aborder un répertoire différent et nouveau. La direction musicale et artistique laisse aux musiciens le choix des œuvres, puis coordonne la programmation et toute l'organisation. Les concerts ont lieu à l'Espace-Fusterie, à cinq reprises dans la saison, les

samedis à 17h. A l'image des concerts d'abonnement, la programmation est toujours variée et sort des sentiers battus. De plus, David Greilsammer tient particulièrement à se joindre aux musiciens pour quelques concerts.

Ateliers-rencontre

Il s'agit de proposer au public une forme toute nouvelle qui n'est pas un concert mais la présentation d'un travail sur un thème choisi. Le chef et les musiciens s'associent et expliquent au public ce qui est de l'essence même du travail orchestral et de la préparation d'une œuvre. Le public peut à tout moment interroger le chef ou les musiciens et avoir ainsi une approche différente des œuvres, donner un sens et répondre à ses interrogations, et obtenir des clés d'écoute qu'il pourra ensuite utiliser au concert. L'accès à ces ateliers est très largement facilité pour les jeunes, puisque l'entrée en est gratuite pour tous les enfants et adolescents âgés de moins de 15 ans. Ces ateliers ont lieu les samedis à 17h, au Studio Ernest-Ansermet. Ce lieu représente une capacité d'accueil d'environ 300 personnes ; il est donc particulièrement adapté et propice à ce type de travail et de présentation.

d) La collaboration avec les organismes de niveau professionnel actifs dans la vie musicale genevoise (conformément à l'annexe 2)

L'OCG tient à ses collaborations avec ses partenaires de longue date, tels que :

- le Grand Théâtre de Genève

Partie orchestrale du ballet "Giselle" d'Adolphe Adam, sous la direction de Philippe Béran

Partie orchestrale du ballet "Roméo et Juliette" de Serge Prokofiev, sous la direction de Philippe Béran

Opéra Ariodante de G.F. Haendel

Opéra la Calisto de F. Cavalli

- la Ville de Genève

Concerts du Dimanche

Concerts pour la Fête de la musique

Concerts sérénade d'été et Opéra de Chambre de Genève

- le Concours de Genève

Concert des lauréats

Enregistrement avec le premier prix du concours 2008

- le DIP

Concerts pour les écoles

Concerts avec les Chœurs des Collèges de Genève

Concerts avec l'Orchestre du C.O. L'OCO-Motion

- les chorales du Cartel

Concerts avec la Société de Chant Sacré de Genève

Concerts avec le Cercle Jean-Sébastien Bach de Genève

- les Conservatoires de Musique de Genève

Concerts avec le Chœur de la HEM

Concerts avec les étudiants des classes pré-professionnelles de la CGEM

Concert avec la classe de composition de la HEM

e) La participation à l'insertion professionnelle des jeunes musiciens

Chaque année, les élèves de la HEM peuvent se présenter comme stagiaires à L'OCG dans le cadre de leur cursus pour le Diplôme d'orchestre. L'OCG a pu ainsi accueillir 11 étudiants pour des stages en 2009, 4 en 2010, 8 en 2011. Pour 2012, l'examen aura lieu le 15 mai prochain.

En 2012, L'OCG a pu collaborer avec de jeunes élèves du Conservatoire populaire de Musique qui ont préparé un programme autour de Mozart pour un Atelier-rencontre. L'OCG

accueillera aussi des élèves des classes pré-professionnelles de la CGEM lors du dernier concert de saison le 25 mai.

De plus, régulièrement, L'OCG organise des auditions pour musiciens remplaçants ou supplémentaires. C'est une autre occasion de pouvoir accueillir en son sein de jeunes étudiants en classes professionnelles.

f) La contribution à l'initiation musicale des élèves

En 2009 :

- Partenariat avec l'enseignement primaire : concerts famille en février, "L'Histoire de Babar" de Francis Poulenc, sous la direction de Philippe Béran.
- Partenariat avec les chorales de l'enseignement secondaire postobligatoire : le 19 mai, "Messe solennelle" D 678 de Franz Schubert avec le Chœur du Collège Claparède, salle Franck Martin à Genève.
- Partenariat avec la Haute Ecole de Musique de Genève : concerts des 15 et 17 mars (Fribourg et Genève), "Die Schöpfung" de Haydn, sous la direction de Patrick Lange.
- Prestation exceptionnelle : à l'occasion de la cérémonie de la prestation de serment du Conseil d'Etat à la Cathédrale Saint-Pierre de Genève le 7 décembre : intermèdes musicaux assurés par L'OCG avec le Young People's Chorus of New York City sous la direction de Tania León.

En 2010 :

- Partenariat avec l'enseignement primaire : Haydn Superstar ! C'est tout un choix de différents extraits du très riche catalogue du compositeur qui a fait l'objet de ce concert, sous la direction et la présentation de Philippe Béran.
- Partenariat avec les chorales de l'enseignement secondaire post obligatoire : *Die erste Walpurgisnacht* de Félix Mendelssohn et le *Gloria* de Francis Poulenc avec les chœurs des collèges genevois et dirigé par Marie-Isabelle Pernoud. Concert au Victoria Hall le 7 mai.

En 2011 :

- Partenariat avec l'enseignement primaire : c'est un concert comprenant l' « Histoire du petit Tailleur » de Tibor Harsanyi qui a été offert et que David Greilsammer a judicieusement commenté, faisant de ces séances des présentations de l'orchestre dignes des leçons les plus efficaces d'un Benjamin Britten ou d'un Leonard Bernstein !
- Partenariat avec l'enseignement secondaire : c'est avec l'orchestre du cycle d'orientation, L'OCO-MOTION, que L'OCG a collaboré cette année. Pour ce concert, sous la direction experte de Marie-Isabelle Pernoud, c'est exclusivement le répertoire classique qui a été mis à contribution, avec l'Andante KV 315 pour flûte et orchestre de Mozart (soliste : Isabel Oliveira, 15 ans), le Concerto Elegiaco n°3 pour guitare et orchestre de Leovigildo Brouwer (soliste : Sophia Oliveira, 18 ans) et la « Music for the Royal Fireworks » de Haendel.
- Partenariat avec la HEM : c'est avec le Chœur de Chambre de la HEM que L'OCG a collaboré pour le Concert du Vendredi Saint. Celui-ci regroupait de façon fort originale deux ouvrages ayant le même titre, « Les Sept dernières paroles du Christ en croix », l'un signé Haydn et l'autre écrit par le compositeur écossais James McMillan (né en 1959) : une œuvre forte, totalement en phase avec les duretés de notre temps et la cruauté du sujet traité. Celso Antunes, professeur à la HEM, a conduit toutes les forces avec conviction et compétence.

En 2012 :

- Partenariat avec l'enseignement primaire : la « Boîte à joujoux » de Debussy a été présentée sous la direction de David Greilsammer en mars 2012.

- Partenariat avec les chorales de l'enseignement secondaire post-obligatoire : la grande messe en Do Majeur de Beethoven clôturera une première partie de concert qui offrira en solistes de jeunes étudiants du Collège de Genève. Au programme, le concerto pour deux violons de J.S. Bach.
- Partenariat avec les élèves des classes pré-professionnelles de la CGEM : quelques élèves des classes pré-professionnelles, préparés par Madame Béatrice Zawodnik, se mêleront à l'orchestre pour le dernier concert de soirée de la saison 2011-2012. Au programme, Vivaldi, Ives, Haydn, Sciarrino et Schumann.

3. Conclusion et perspectives

3.1. Bref rappel historique

L'ancêtre de L'Orchestre de Chambre de Genève était le Collegium academicum fondé en 1958 par Robert Dunand. L'effectif de cet ensemble était variable, de même que son répertoire (du « Gloria » de Vivaldi au « Pacific 231 » de Honegger), et les musiciens étaient principalement recrutés parmi de jeunes professionnels qui voulaient accomplir leurs premières armes dans le domaine de la musique symphonique au sens large du terme. Lorsque Thierry Fischer eut succédé à Robert Dunand, il souhaita, après quelques années, professionnaliser la structure et configurer l'effectif en « formation de Mannheim » ou « formation Mozart », c'est-à-dire une quarantaine de musiciens, recrutés selon des critères stricts, voire sur concours. L'Orchestre de Chambre de Genève (L'OCG) naquit ainsi en 1992 et put alors présenter à son public un répertoire adapté à sa formation, mais couvrant toutes les époques, du baroque au contemporain. Ces options furent maintenues par Lev Markis, qui succéda à Thierry Fischer. Avec Michael Hofstetter, qui accéda à la direction de L'OCG en 2000, le projet artistique a évolué dans le sens d'une approche historique des interprétations, chaque œuvre devant être défendue par des instruments appropriés (par exemple, les cors naturels pour les époques baroque et classique et les cors d'harmonie dès l'époque romantique) et dans le style qui lui est propre (par exemple, les cordes sans vibrato pour l'époque baroque). Du même coup, le répertoire de l'orchestre se concentra sur le baroque, le classicisme et le romantisme.

3.2. La transition

Après le départ de Michael Hostetter, le projet artistique de L'OCG évolua dans le sens d'une diversité de la programmation ouverte plus largement au répertoire contemporain et d'une culture de la différence. Celle-ci permit à L'OCG de proposer à un public plus large des programmes événementiels par le choix tant des chefs et des solistes que des œuvres interprétées, toujours avec l'instrumentarium et dans le style appropriés. C'est ainsi que pendant la saison 2007-2008, par exemple, L'OCG a pu rejoindre la fosse du Grand Théâtre de Genève pour interpréter avec le même succès « Ariodante » de Georg Friedrich Haendel (1685-1759) et « Da gelo a gelo » de Salvatore Sciarrino (né en 1947). En 2008, un jeune chef de talent, Patrick Lange, fut élu à la direction musicale et artistique de L'OCG, mais il ne resta que quelques mois, attiré qu'il fut par un poste important à la Komische Oper de Berlin, sa ville natale.

3.3. L'ère Greilsammer

Le processus de recrutement d'un nouveau directeur musical permit la rencontre d'un pianiste et chef d'orchestre, David Greilsammer, issu de la Juilliard School de New York et déjà internationalement reconnu, malgré son jeune âge (la trentaine, à peine). Le projet artistique personnel qu'il présenta correspondait parfaitement à celui de L'OCG et il prit ses fonctions en automne 2009, progressivement, car il devait respecter de nombreux engagements déjà conclus en tant que chef et/ou pianiste. Le bilan artistique intermédiaire qu'il a pu dresser au printemps 2012, bilan couvrant donc les deux saisons 2010-2011 et 2011-2012 pendant lesquelles il a été pleinement en activité, est éloquent : artistes invités de grand talent (Isabelle Faust, Ilya Gringolts, Patricia Kopatchinskaja, Avi Avital, Cédric Tiberghien, Francesco Tristano, Sonia Wieder-Atherton, Marie-Claude Chappuis, Brigitte Fournier, Inga Kalna, Laurent Naouri ou encore Foofwa d'Immobilité ou Gilles Jobin, dans le domaine de la danse, pour n'en citer que quelques-uns), une vingtaine d'artistes suisses comme chanteurs, instrumentistes ou compositeurs, un répertoire allant de la Renaissance à la création contemporaine (plus de dix créations mondiales entre septembre 2010 et juin

2012), une activité pédagogique intense (David Greilsammer présentant des concerts au jeune public ou se rendant dans les classes, une collaboration active s'établissant également avec la Haute Ecole de Musique de Genève ou encore le Conservatoire populaire de Musique, danse et théâtre), des « ateliers-rencontres » au cours desquels le public peut voir travailler l'orchestre et dialoguer avec le chef et ses musiciens, des concerts de musique de chambre (sonates, quatuors, quintettes, etc.), des concerts à l'étranger (une résidence en trois étapes au Théâtre de la Gaîté lyrique à Paris, un concert au Festival international de Musique d'Istanbul) et dans plusieurs villes de Suisse, un enregistrement discographique pour le prestigieux label international SONY CLASSICAL, cette énumération ne constituant qu'un aperçu.

3.4. L'avenir

Après une saison 2012-2013 qui s'annonce prestigieuse avec la célébration du 20^e anniversaire de L'OCG, notamment par la réalisation d'un projet magnifique, l'intégrale des 27 concertos pour piano et orchestre de Wolfgang Amadeus Mozart joués et dirigés par David Greilsammer, la prochaine étape importante sera le choix d'un nouveau directeur musical à l'échéance du contrat de David Greilsammer en août 2013. De telles occurrences sont courantes dans les orchestres, les chefs étant de plus en plus sollicités par des carrières internationales flatteuses, certes, mais qui ne leur permettent pas de s'ancrer longuement à la tête d'une formation. Parallèlement à la procédure de recrutement et de choix d'un nouveau chef devra être finalisée une convention collective de travail pour les musiciens, instaurant notamment une vraie politique salariale et une organisation du travail qui permettent de mieux « vendre » l'orchestre à ses partenaires, qu'ils soient locaux – le Grand Théâtre, le Concours de Genève, les sociétés chorales –, nationaux ou internationaux – pour des tournées de concerts ou la participation à des Festivals de musique, en particulier.

A ce propos, il convient de rappeler que les musiciens de L'OCG sont actuellement rémunérés à la prestation, au service, avec plusieurs tarifs selon la place occupée par chacun au sein de l'ensemble et à temps partiel. Ils ne reçoivent par ailleurs ni 13^e salaire, ni annuité liée à l'ancienneté, ni indexation au coût de la vie. Ils se voient dès lors contraints d'accepter d'autres engagements (concerts ou récitals individuels, enseignement, remplacements dans d'autres orchestres) pour s'assurer un salaire décent. Il est en conséquence impératif pour L'OCG de fidéliser ses musiciens talentueux, qui croient en son projet artistique et apprécient la place qu'a prise l'orchestre dans le contexte culturel genevois, voire romand, mais qui risquent de le quitter en raison de propositions d'autres orchestres, notamment suisses, où ils seront mieux rétribués. Les concours de recrutement de nouveaux musiciens – plusieurs ont été organisés depuis 2010 – ont démontré qu'il est très difficile aujourd'hui, avec les salaires proposés, d'attirer des musiciens hautement qualifiés, condition cependant sine qua non pour continuer à soutenir L'OCG dans sa démarche vers l'excellence. Dans ce contexte, il est évident que la part prise par les pouvoirs publics dans le financement de l'orchestre est fondamentale et essentielle, d'abord par la solidité qu'elle représente, même si les subventions dépendent chaque année d'un vote des instances législatives. Cette part constitue aujourd'hui, rappelons-le, la moitié du budget de L'OCG.

Il est fort probable qu'avec l'arrivée d'un nouveau directeur musical, le projet artistique de L'OCG évolue quelque peu et c'est bien normal, un chef d'orchestre ayant par définition une personnalité qui doit s'exprimer dans sa programmation et ses choix artistiques. Toutefois, la place de L'OCG dans le contexte culturel genevois ne sera pas remise en question, place définie par un dynamisme constant, une programmation qui permet d'explorer des sentiers nouveaux ou de parcourir de façon inhabituelle des sentiers connus, des accueils d'artistes qui créent l'événement, bref, des conditions qui font que le public vient écouter L'OCG « parce qu'il ne trouve pas cela ailleurs » ! Bien sûr, il ne faut pas négliger l'aspect pécuniaire des choses, mais à ce propos, il convient de relever que le Conseil de Fondation

d'une part fait en sorte que la rigueur soit toujours de mise dans l'élaboration, l'utilisation et le contrôle des budgets et d'autre part a initié un nouveau dynamisme dans la recherche de fonds. Ce dynamisme a permis de récolter en 2011 une proportion de fonds extérieurs supérieure à 2010, indépendamment du soutien financier important que la Fondation Hans Wilsdorf a accordé à la Fondation de L'OCG pour 2010, 2011 et 2012, soutien dont elle a annoncé le renouvellement pour les années 2013, 2014 et 2015.

La Ville et l'Etat de Genève restent particulièrement attentifs à la réorganisation administrative et artistique de L'OCG, car ils sont conscients de sa difficulté à se stabiliser depuis son passage en fondation. La Ville, l'Etat de Genève et la FOCG sont néanmoins satisfaits de leur partenariat et souhaitent signer une nouvelle convention de subventionnement pour les années 2013 à 2016.

Annexe 1 : Tableau de bord

		Valeurs cible	2009	2010	2011	2012
Indicateurs généraux						
Personnel administratif et technique (PAT)	Nombre de postes PAT en équivalent plein temps (40h par semaine)	5	5.3	6.2	6.8	3.8
	Nombre de personnes	7	7	8	9	6
Personnel artistique fixe	Nombre de personnes	41	41	41	41	41
Autres (temporaires, musiciens sur appel)	Nombre de personnes	110	150	152	136	140
Indicateurs d'activité						
Nombre de concerts en Suisse	Ensemble des concerts proposés à Genève	33	39	37	37	40
	Ensemble des concerts proposés hors Genève	4	5	3	1	1
Nombre de concerts à l'étranger	Ensemble de concerts proposés à l'étranger	9	4	2	11	12
Nombre de concerts destinés aux jeunes	Nombre de concerts à destination des jeunes	3	6	6	6	9
Nombre de collaborations avec d'autres acteurs culturels	Ensemble des collaborations avec d'autres acteurs culturels	12	26	26	32	30
Nombre de concerts diffusés sur les ondes	Nombre de concerts diffusés sur la RTS	4	6	6	4	1 (état au 2 mai)
Nombre de productions audiovisuelles	CD, DVD, Diffusion Internet	2	2	1	1	0
Nombres de visite en classe ou visites de classes		0	0	0	0	0
Nombre de stagiaires HEM	Nombre de stagiaires dans le cadre de la convention de stages avec la HEM	8	11	4	8	Concours le 15 mai
Nombres de spectateurs lors des tournées		8500	3349	898	2298	851 (état au 2 mai)
Indicateurs financiers						
Charges de fonctionnement dont charges de personnel	Ensemble des charges de fonctionnement y compris charges de personnel		2'437'886	2'261'187	2'397'574	
Charges de production dont charges de promotion	Ensemble des charges liées aux concerts		830'670	922'989	976'506	
Total des charges	Total des charges y.c. prestations en nature + amortissements		3'278'130	3'205'320	3'391'446	
Recettes billetterie	Ensemble des recettes de billets vendus		201'555	231'252	220'308	
Ventes et produits divers	Autres recettes propres		1'154'352	818'509	447'873	
Subventions des collectivités publiques	subvention DIP+subvention Ville y.c. subvention en nature		1'270'798	1'491'798	1'496'798	
	subvention DIP+subvention Ville hors subvention en nature		1'240'000	1'461'000	1'466'000	
Dons et autres sources de financement	Dons + autres subventions publiques et privées		642'000	403'000	469'750	
Total des produits	Total des produits y.c. subventions en nature		3'298'224	2'950'279	2'641'343	
Résultat d'exploitation	Résultat net		20'093	-255'041	-750'103	

		Valeurs cible	2009	2010	2011	2012
Ratios						
Part d'autofinancement	Recettes propres / total produits		41%	36%	25%	
Part de financement public	(subventions Ville+Etat y.c. subv. en nature) / total des produits y.c.subventions en nature		39%	51%	57%	
Part de financement autre	(Dons + autres subventions publiques et privées) / total des produits		19%	14%	18%	
Part des charges de productions	Charges de production y.c. charges de promotion / total charges		25%	29%	29%	
Billetterie						
Billets plein tarif		697	1'189	995	630	
Billets jeunes	20ans-20francs/étudiants	174	189	271	217	
Billets adultes réduits	Avs/Chômeurs/chéquier culture	409	567	710	504	
Total des billets vendus	Nombre total de billets vendus	1'280	2'019	1'976	1'351	
Nombre d'abonnements	Abonnements jeunes (cartes à trous)	10	6	1	0	
	Abonnements adulte	441	329	340	282	
Nombre d'invitations	Nombre total d'invitations	680	410	903	1'103	
Nombre de jeunes participant aux animations pédagogiques	Nombre de jeunes participant aux animations pédagogiques	1'700	2'400	1'302	1'293	
Billets de sponsors		1'500	1'112	1'256	1'583	

Indicateurs dans le cadre du développement durable
- Recyclage du papier.

Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes

CHARGES	Budget 2009 convention	Comptes 2009 Fondation	Budget 2010 convention	Comptes 2010 Fondation	Budget 2011 convention	Comptes 2011 Fondation	Budget 2012 convention	Budget 2012 actualisé
1. Charges des concerts								
Charges directes des concerts	900'000	863'470	1'000'000	952'989	1'000'000	1'006'506	1'000'000	1'030'000
Salaires des musiciens	1'500'000	1'706'402	1'600'000	1'538'780	1'600'000	1'612'434	1'600'000	1'500'000
	2'400'000	2'569'872	2'600'000	2'491'769	2'600'000	2'618'940	2'600'000	2'530'000
2. Charges de fonctionnement								
Charges de personnel administratif	485'000	540'746	485'000	518'482	485'000	613'252	485'000	440'000
Charges d'exploitation administratives	150'000	161'480	150'000	181'973	150'000	144'316	150'000	135'000
	635'000	702'226	635'000	700'455	635'000	757'568	635'000	575'000
TOTAL DES CHARGES	3'035'000	3'272'098	3'235'000	3'192'224	3'235'000	3'376'508	3'235'000	3'105'000
PRODUITS								
1. Recettes propres (billetterie, vente concerts, etc..)	1'295'000	1'355'907	1'295'000	1'049'762	1'295'000	668'780	1'295'000	507'800
2. Mécénat, partenaires	470'000	642'000	470'000	403'000	470'000	469'750	470'000	395'000
3. Subventions								
Subventions Ville de Genève	680'000	680'000	680'000	701'000	680'000	701'000	680'000	701'000
Subventions Ville de Genève (nature)	30'000	30'798	30'000	30'798	30'000	30'798	30'000	30'000
Subventions Ville + Etat de Genève (billetterie)						5'000		
Subventions Etat de Genève	560'000	560'000	760'000	760'000	760'000	760'000	760'000	760'000
Total subventions	1'270'000	1'270'798	1'470'000	1'491'798	1'470'000	1'496'798	1'470'000	1'491'000
TOTAL DES PRODUITS	3'035'000	3'268'705	3'235'000	2'944'560	3'235'000	2'635'328	3'235'000	2'393'800
Résultat s/charges & produits s/exercices précédents		23'487		660		-8'923		
RESULTAT DE L'EXERCICE	0	20'094	0	-247'004	0	-750'103	0	-711'200
Part de subventions non dépensées		8'037		0		0		0
Part de l'exercice		12'056		-234'948		-750'103		-711'200
Capital de dotation & fonds propres reportés		48'117						
Total des fonds propres		60'173		-186'831		-936'934		-1'648'134
Garantie de déficit Fondation Hans Wilsdorf - créance				500'000		1'000'000		1'740'000